

Mise en sécurité des résidents - Type J

MSR Type J



JC Formation

Siret : 800 038 994 00011 - DA : 83 63 04569 63

Siège social : 19, place Turgot 63100 Clermont-Fd

Mail : jc.cloiseau@jcformation.com - Site : jcformation.com

R. 4227-39 : *La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.*
Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Etablissements recevant du public (ERP)

L'arrêté du 25 juin 1980 modifié - ministère de l'Intérieur - porte approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP. Ces dispositions s'ajoutent à celles du Code du travail.

Les ERP sont classés en différents types en fonction de leur activité et en différentes catégories en fonction de l'effectif qu'ils peuvent accueillir. Suivant ce double classement, le règlement prévoit diverses mesures contre les risques d'incendie (implantation des bâtiments, structure des installations, dégagements, désenfumage, séparation des activités à risques, moyens de lutte...).

Établissements du Type J - Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées

J3 : Principes fondamentaux sécurité (Arrêté du 16 juillet 2007)

Compte tenu de la spécificité des établissements ... à pouvoir évacuer ou à être évacué rapidement, ..., le niveau de sécurité de l'ensemble de l'établissement ... repose, notamment au début de l'incendie, **sur le transfert horizontal de ces personnes vers une zone contiguë suffisamment protégée.**

L'évacuation verticale de ces personnes ne doit en effet être envisagée qu'en cas d'extrême nécessité.

LES CONSIGNES INCENDIE

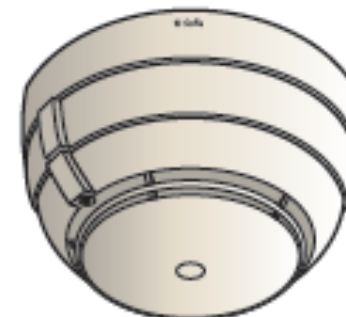
CONSIGNES DE SECURITE – ETAPE 1

Alarme

L'alarme

De quels moyens disposez-vous pour prévenir vos collègues?

- *Déclencheur manuel*
- *Détecteur de fumées*



LES CONSIGNES INCENDIE

CONSIGNES DE SECURITE – ETAPE 2

Alarme

Levée de doute

Levée de doute

Se rendre :

- **Soit au local SSI**
- **Soit au report d'alarme**



**Pour effectuer la levée de doute, se référer sur le protocole
« conduite à tenir en cas d'incendie » de l'établissement**
(En règle général, un coordonnateur sera nommé)

LES CONSIGNES INCENDIE

CONSIGNES DE SECURITE – ETAPE 3

Alarme

Levée de doute

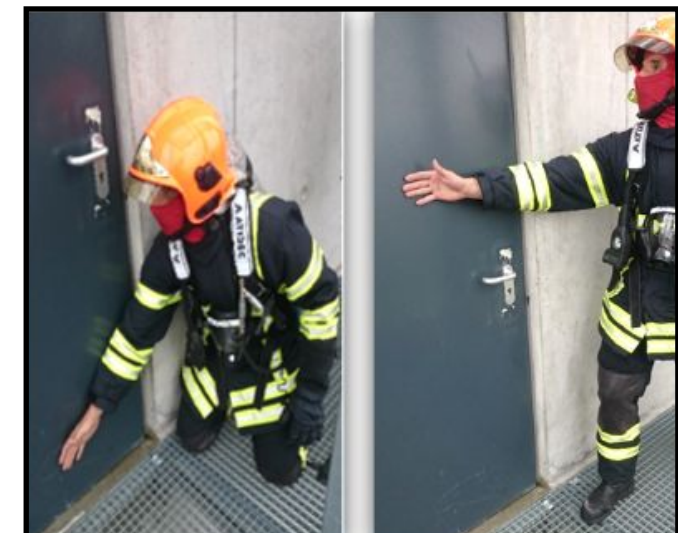
Intervention

L'intervention

- **Réaliser un dégagement d'urgence dans la chambre sinistrée si nécessaire**
- **Mise en sécurité par transfert horizontal des résidents (voir étape 5)**



- **Se munir d'un extincteur adapté et le tester**
- **Appliquer procédures « ouverture de porte »**
(voir pratique)
- **Essayer d'éteindre le début d'incendie**
- **Mettre un tissu épais et humide (drap) en bas de la porte ...**



LES CONSIGNES INCENDIE

CONSIGNES DE SECURITE – ETAPE 4

L'alerte

POMPIERS : 18 ou 112 (n° européen)

SAMU : 15 (secours à victime, blessés...)

SMS/FAX : 114 (sourds & muets)

Voir consignes internes de l'établissement



Alarme

Levée de doute

Intervention

Alerte

Message d'alerte

- Nom et numéro de contre appel
- Nature du problème
- Adresse précise
- Fumée ou flamme
- S'il y a des blessés
- Actions en cours (extinction, évacuation...)



NE JAMAIS RACCROCHER LE PREMIER

LES CONSIGNES INCENDIE

CONSIGNES DE SECURITE – ETAPE 5

Alarme

Levée de doute

Intervention

Alerte

Transfert horizontal

Transfert horizontal

Si le feu est non-maitrisable ou si l'extinction est inefficace:

- *Mise en sécurité par transfert horizontal des résidents vers les zones de refuges*



- *Évacuation des personnes pouvant regagner l'extérieur du bâtiment*



LES CONSIGNES INCENDIE - GENERALITES*

CONDUITE A TENIR AVEC ALARME

L'alarme se déclenche

Se rendre au local SSI ou report d'alarme

Repérer la zone sinistrée et effectuer la levée de doute

Nommer un coordonnateur (agent technique, infirmier(e), cadres...)

Il s'agit d'une fausse alarme

Réarmer le système de sécurité incendie

Il s'agit d'un feu



S'il est maîtrisable

Procéder à l'extinction

Donner l'alerte
Appliquer les consignes des pompiers

S'il est non maîtrisable

Donner l'alerte

Procéder au transfert horizontal
(en commençant par les chambres les plus menacées)

Rendre compte à la direction

*Suivre
les
consignes
internes

LA THEORIE DU FEU

Quelles peuvent être les différentes causes d'incendie?

Naturelle

► Foudre, soleil...



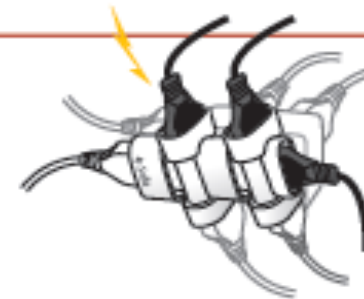
Humaine

► Volontaire, involontaire (cigarette...)

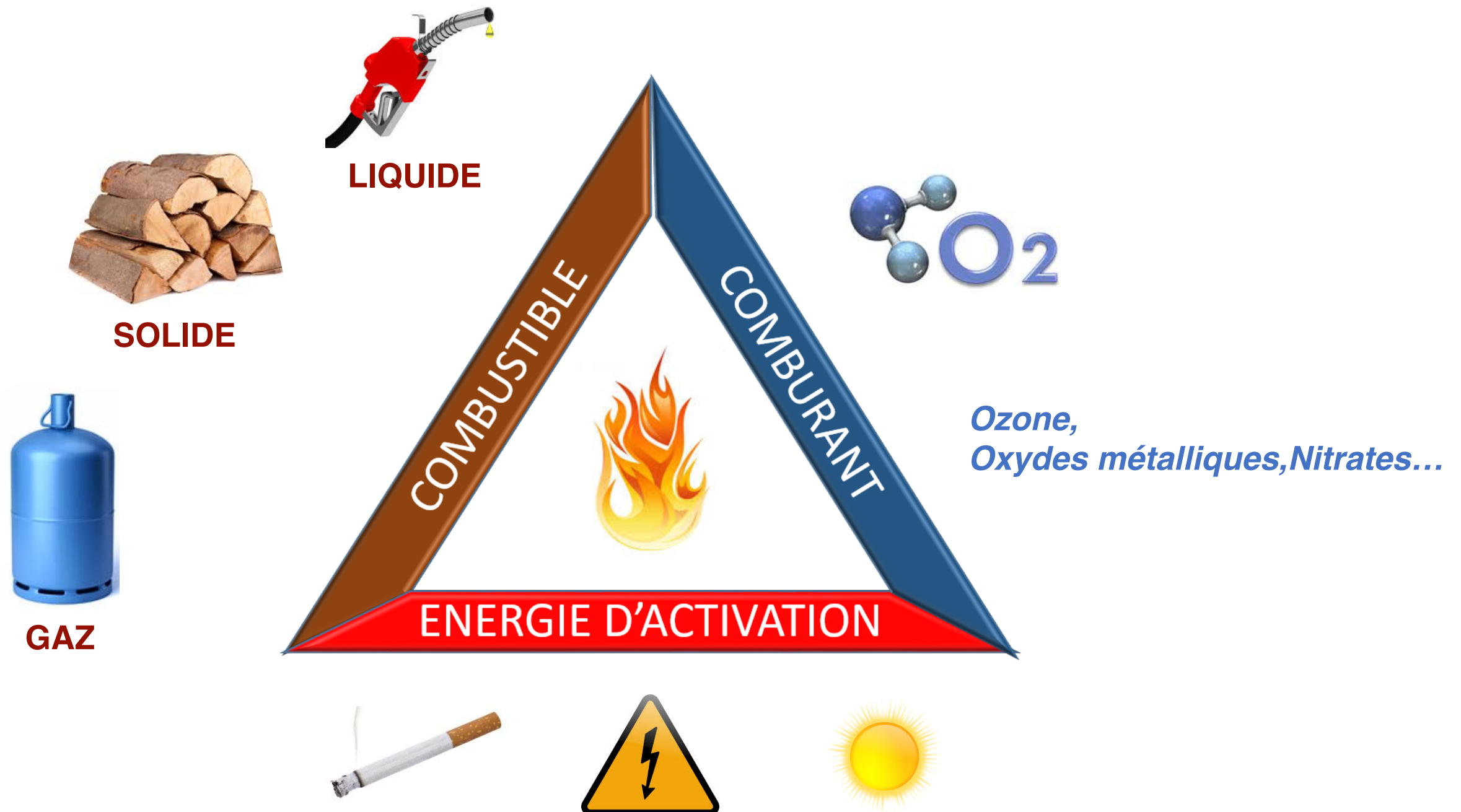


Industrielle

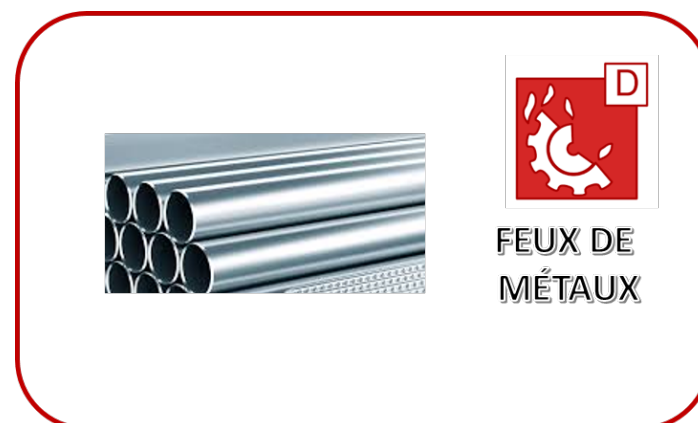
► Frottement, électricité statique, chimique, étincelle...



Quels sont les éléments nécessaires pour qu'il y ait une combustion?

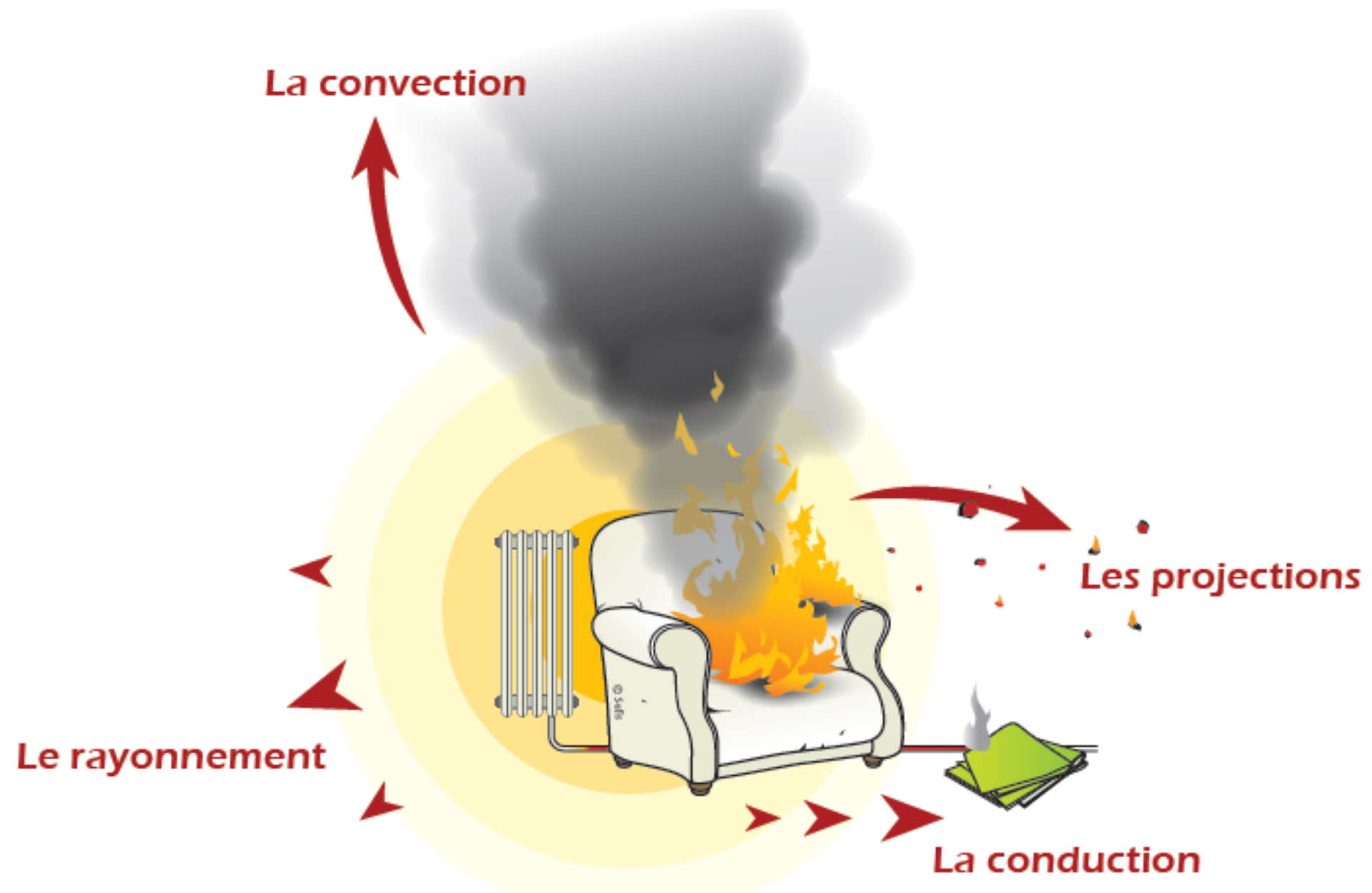


Quelles sont les différentes classes de feu?



5 CLASSES DE FEU

MODES DE PROPAGATION



90% de la chaleur d'un incendie sert à sa propagation

LA THEORIE DU FEU

Quels sont les différents procédés d'extinction possibles?

PAR SUPPRESSION



**En supprimant
le combustible,
le feu s'éteint.**

Ex : en coupant le gaz



PAR ÉTOUFFEMENT



**En supprimant
le comburant,
le feu s'éteint.**

Ex : en recouvrant une
allumette



PAR REFROIDISSEMENT



**En supprimant
la chaleur,
le feu s'éteint.**

Ex : en projetant de l'eau
sur le feu

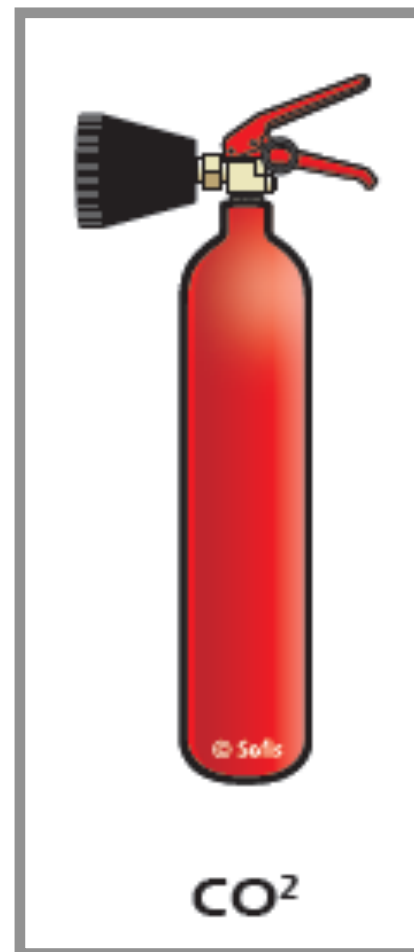


LES MOYENS D'EXTINCTION

Quels types d'extincteurs peut-on trouver dans l'établissement?



A - B - F



B



A - B - C

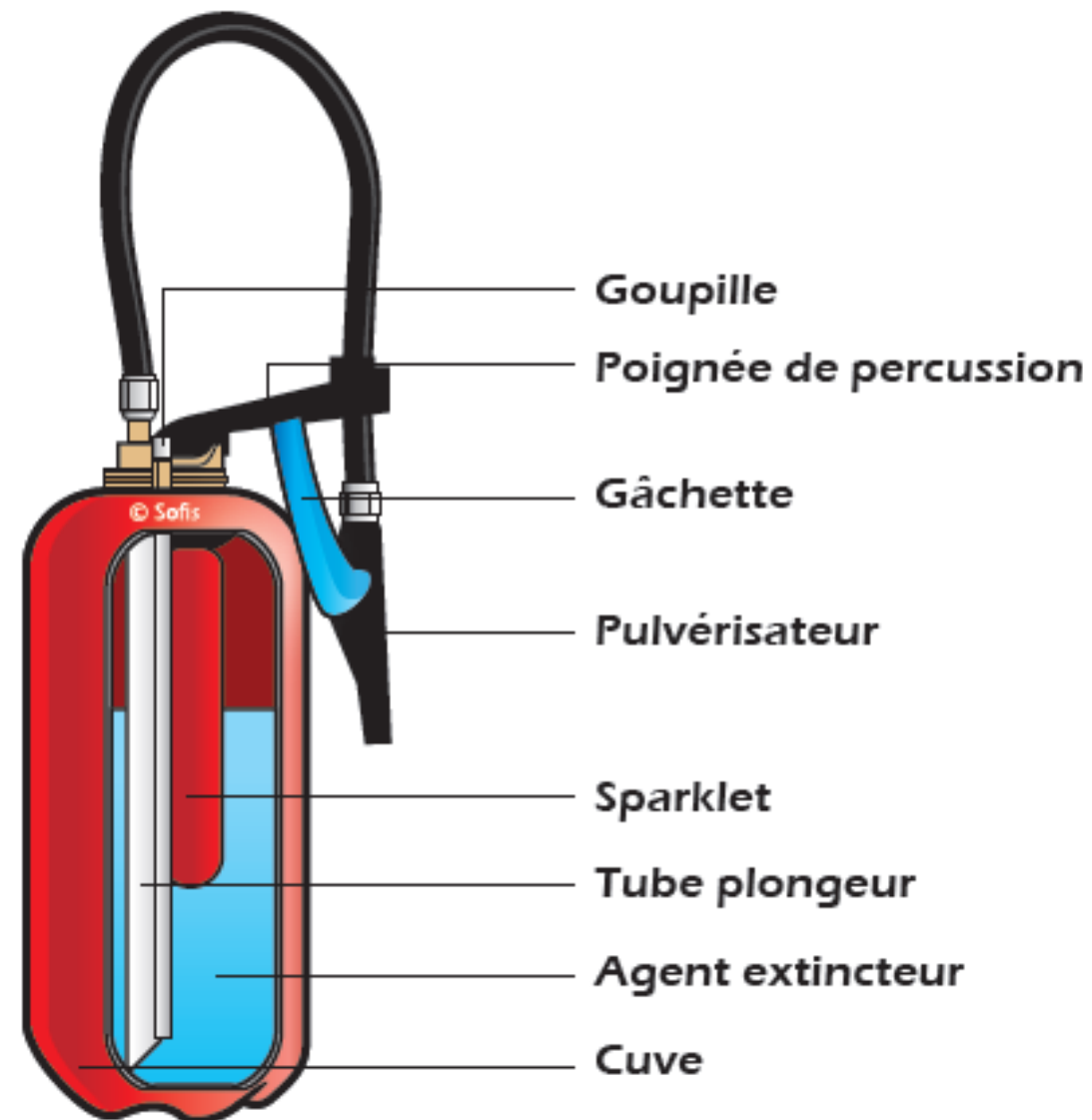
LES MOYENS D'EXTINCTION

Les extincteurs à pression auxiliaire

1 Retirer la goupille

2 Percuter l'extincteur

3 Utiliser l'appareil

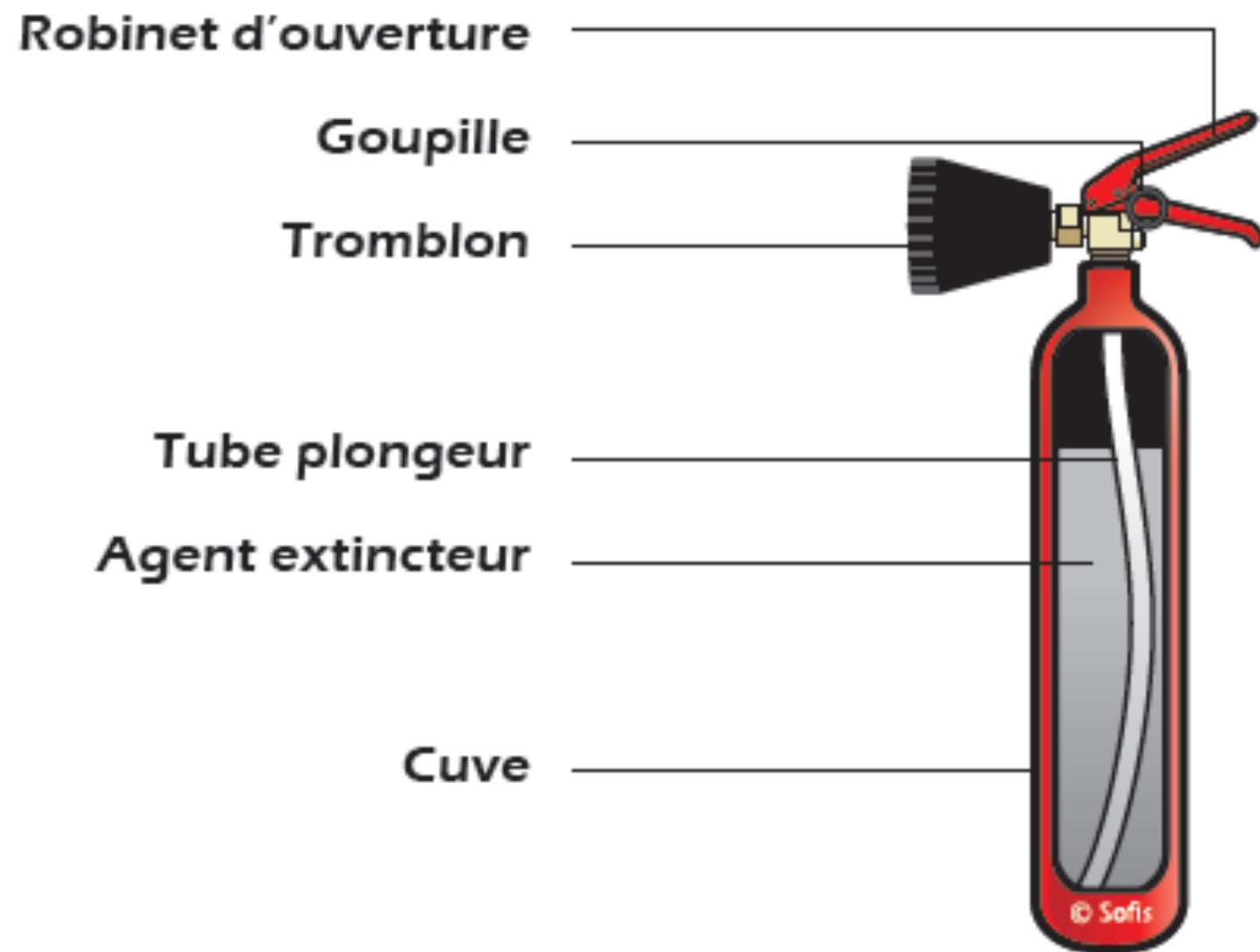


LES MOYENS D'EXTINCTION

Les extincteurs à pression permanente

1 Retirer la goupille

2 Utiliser l'extincteur

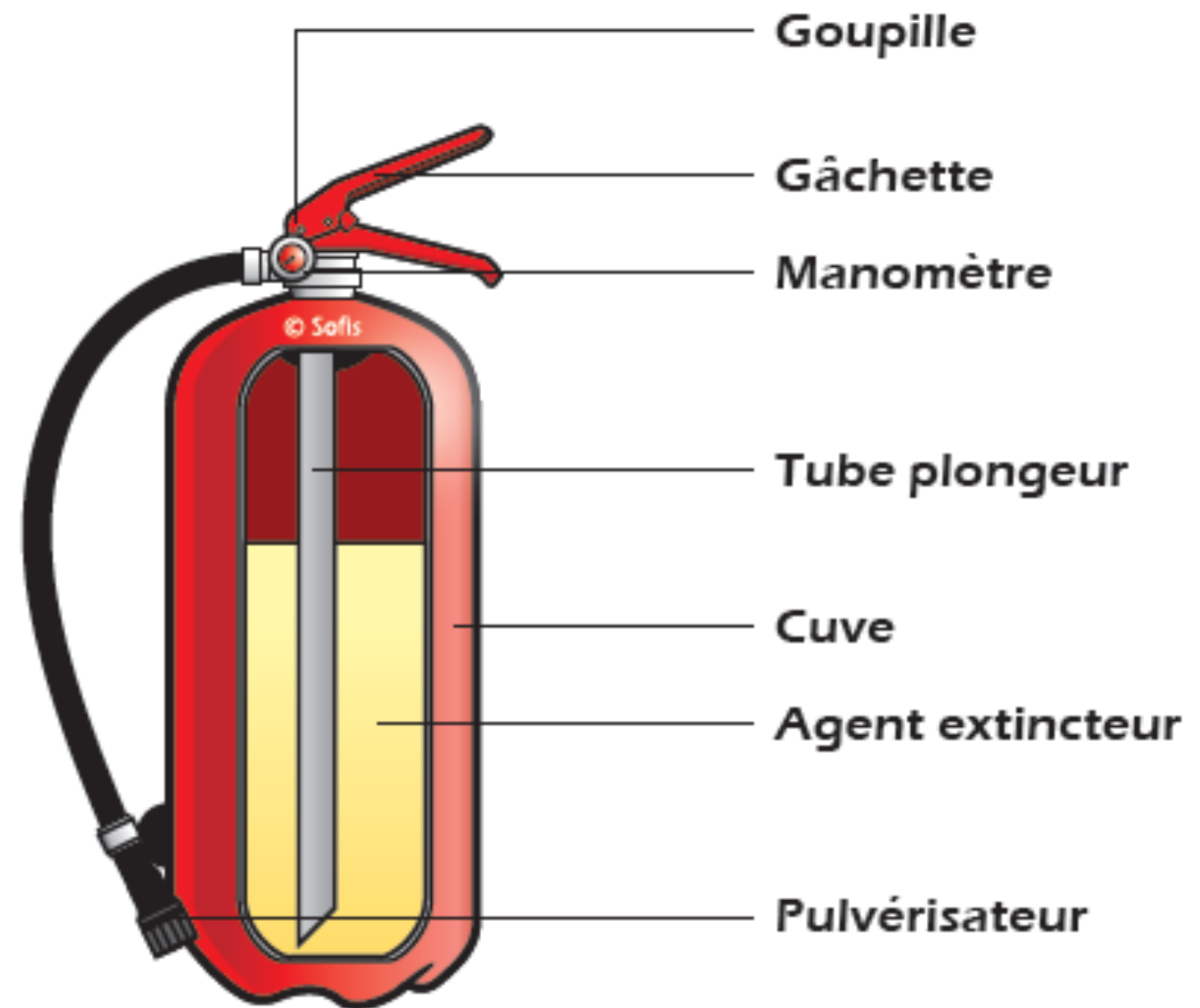


LES MOYENS D'EXTINCTION

Les extincteurs à pression permanente

1 Retirer la goupille

2 Utiliser l'extincteur



LES MOYENS D'EXTINCTION

Sur quels types de feux peut-on utiliser l'extincteur « eau + additif » ?

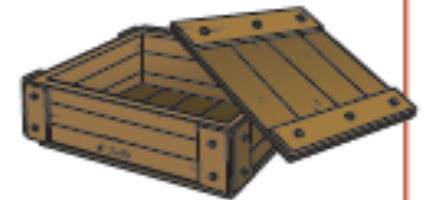


Respecter les prescriptions figurant sur l'extincteur lors d'une utilisation sous-tension



Feux de solide

► Feux secs : bois, papier, carton, tissu...



Feux de liquide

► Liquide ou solide liquéfiable :
essence, solvant,
alcool, plastique...



LES MOYENS D'EXTINCTION

Sur quels types de feux peut-on utiliser l'extincteur « CO² » ?



Feux de liquide

► Liquide ou solide liquéfiable :
essence, solvant,
alcool, plastique...



Risques électriques

► Feux d'origine électrique



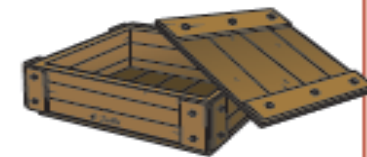
LES MOYENS D'EXTINCTION

Sur quels types de feux peut-on utiliser l'extincteur « poudre » ?



Feux de solide

► Feux secs : bois, papier, carton, tissu...



Feux de liquide

► Liquide ou solide liquéfiable :
essence, solvant,
alcool, plastique...



Feux de gaz

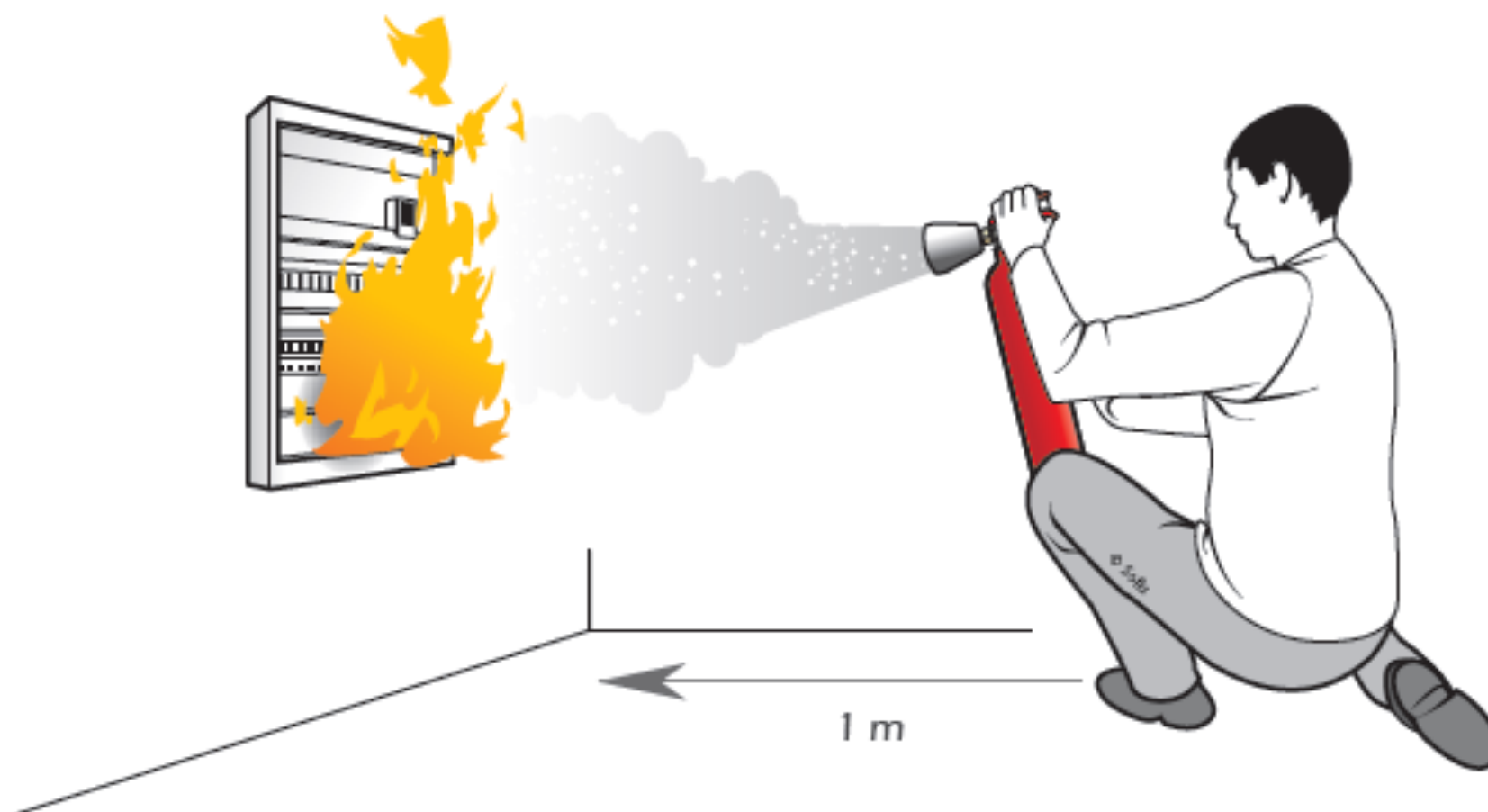
► Méthane, butane, hydrogène...



LES MOYENS D'EXTINCTION

Distance d'attaque

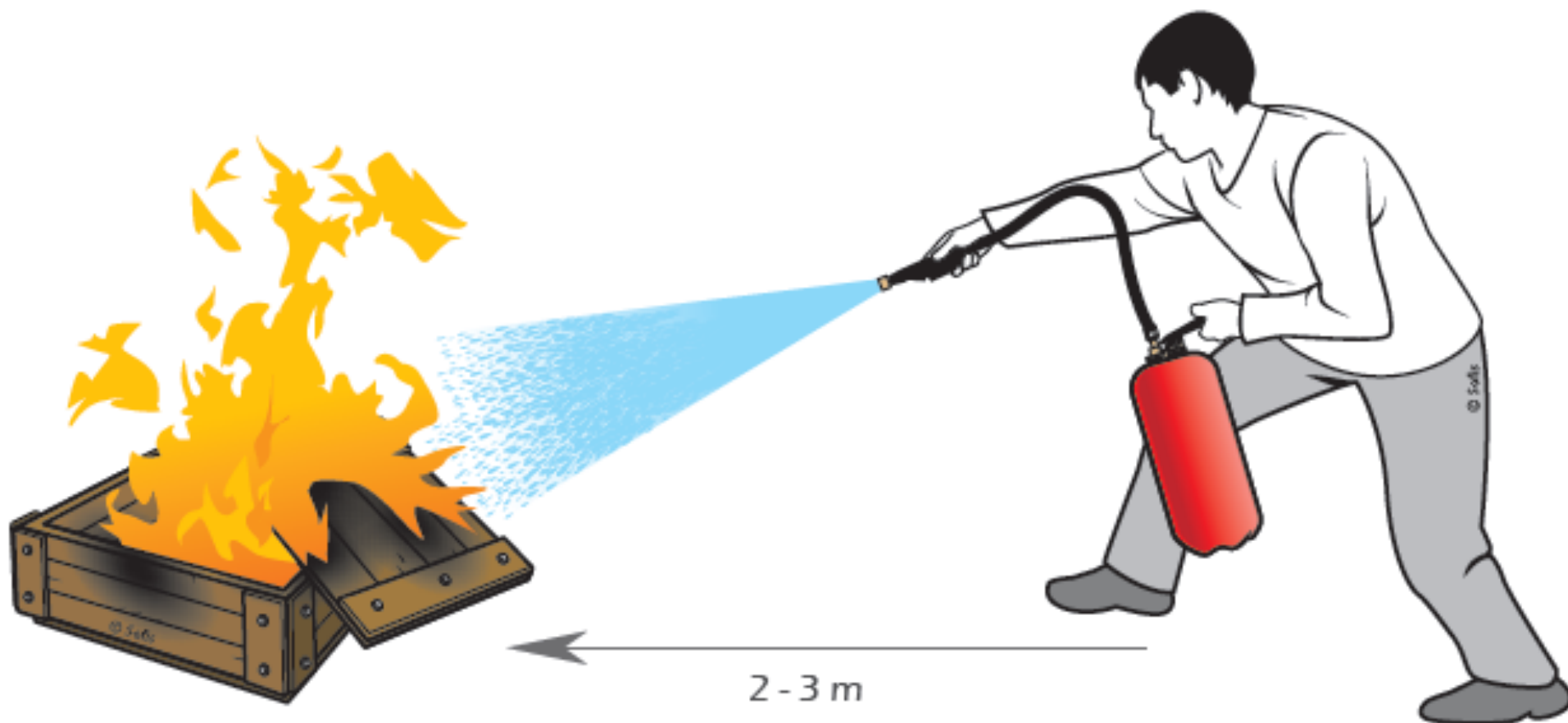
Extincteur CO²



LES MOYENS D'EXTINCTION

Distance d'attaque

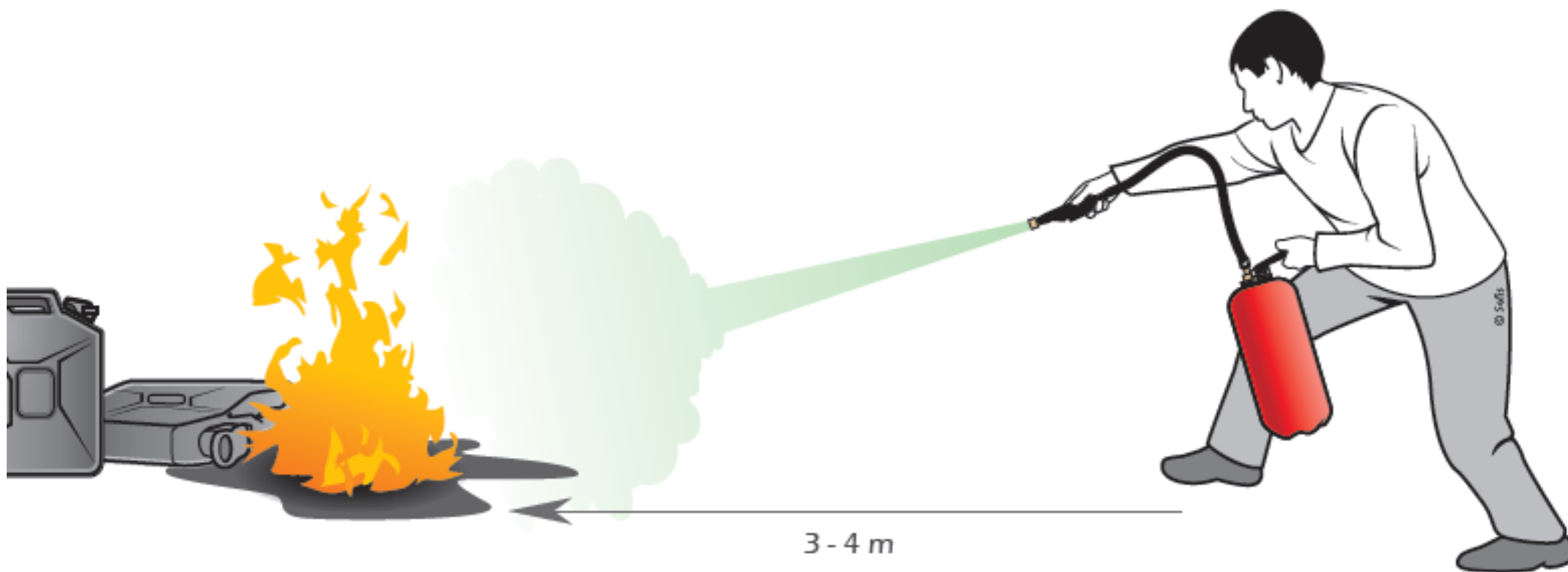
Extincteur Eau + additif



LES MOYENS D'EXTINCTION

Distance d'attaque

Extincteur Poudre



Les incendies ne sont pas une fatalité, ils peuvent être évité en adoptant un bon comportement au quotidien:

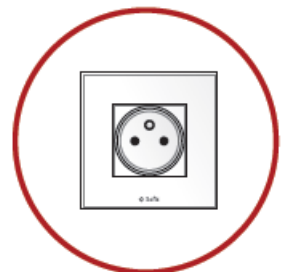
- Ne pas surcharger les multiprises



- Interdiction de fumer dans les locaux



- Débrancher les appareils électriques non utilisés



- Effectuer les travaux par point chaud selon les consignes en vigueur



Afin de faciliter l'évacuation, il convient de respecter au quotidien quelques règles simples:

- Ne pas encombrer les circuits d'évacuation***
- Ne pas cadenasser les issues de secours lors l'ouverture des locaux***



MOYENS DE SECOURS



Désenfumage



Centrale de détection
et d'extinction DEA
1 à 4 boucles
1 à 2 secteurs d'extinction

Détection



Plan d'évacuation



RIA



Consignes



Extincteurs / DAAF / DAI

Moyens de lutte contre l'incendie



BAES



Sprinklers



Registre de sécurité
incendie



Déclenchement Manuel



Diffuseur sonore



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification Qualité a été délivrée au
titre de la catégorie : **Actions de Formation**

 **ICPF**
Certification **CNEFOP**
Formateur Agréé

JC Formation

Siret : 800 038 994 00011 - DA : 83 63 04569 63

Siège social : 19, place Turgot 63100 Clermont-Fd

Mail : jc.cloiseau@jcformation.com - Site : jcformation.com